



AIDES À L'HABITAT

avec Roannais Agglomération, améliorez votre cadre de vie

2020

NOUVEAUTÉ !

**Subventions pour les propriétaires
en faveur de la réhabilitation d'un logement**

Rénov'ton logement



Où se renseigner ?

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement
5 Rue Brison à Roanne - 04 77 78 39 94



Pour qui ?

Les propriétaires (occupants, bailleurs privés, communes) de logement situé dans les 40 communes de l'agglomération.

Sans condition de ressources.

Pour quoi ?

Faire réaliser des travaux de réhabilitation pour des logements construits depuis plus de 15 ans (travaux lourds, d'adaptation, d'économie d'énergie, de transformation, d'usage...).

Combien ?

Subvention maximum de 30% du montant des travaux éligibles (subvention plafonnée à 15 000€ par logement).

Règlement complet disponible sur www.aggloroanne.fr ou à la MDHL 5 Rue Brison à Roanne.

LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT ÊTRE DÉPOSÉE
AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX !

Commission d'examen qui décide de l'octroi de la subvention.

+ d'infos sur
aggloroanne.fr